

# REVUE SPIRITE

JOURNAL

## D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

13<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 2

FÉVRIER 1870.



### Les aristocraties

(Oeuvres posthumes.)

*Aristocratie* vient du grec *αριστος*, le meilleur, et *κρατος*, puissance; l'aristocratie dans son acception littérale, signifie donc : *Puissance des meilleurs*. On conviendra que le sens primitif a parfois singulièrement dévié; mais voyons quelle influence le Spiritisme peut exercer sur son application. Pour cela, prenons les choses au point de départ et suivons-les à travers les âges, pour en déduire ce qui arrivera plus tard.

Dans aucun temps, ni chez aucun peuple, les hommes en société n'ont pu se passer de chefs; on en trouve chez les plus sauvages. Cela tient à ce que, en raison de la diversité des aptitudes et des caractères inhérents à l'espèce humaine, il y a partout des hommes incapables qu'il a fallu diriger, des faibles qu'il a fallu protéger, des passions qu'il a fallu comprimer; de là, le besoin d'une autorité. On sait que dans les sociétés primitives, cette autorité fut déférée aux chefs de famille, aux anciens, aux vieillards, en un mot, aux patriarches; ce fut la première de toutes les aristocraties.

Les sociétés devenant plus nombreuses, l'autorité patriarcale fut impuissante dans certaines circonstances. Les querelles entre peuplades voisines amenèrent des combats; il fallut pour les diriger, non des vieillards, mais des hommes forts, vigoureux et intelligents; de là, les chefs militaires. Ces chefs victorieux, on leur conféra l'autorité, espérant trouver dans leur valeur, une garantie contre les attaques des ennemis; beaucoup abusant de leur position, s'en emparèrent eux-mêmes; puis, les vainqueurs s'imposèrent aux vaincus, ou les réduisirent en servitude; de là, l'autorité de la force brutale qui fut la seconde aristocratie.

Les forts, avec leurs biens, transmirent tout naturellement leur autorité à leurs enfants, et les faibles, comprimés, n'osant rien dire, s'habituaient peu à peu à considérer ceux-ci, comme les héritiers des droits conquis par leurs pères, et comme leurs supérieurs; de là, la division de la société en deux classes : les supérieurs et les inférieurs, ceux qui commandent et ceux qui obéissent; de là, par conséquent, l'aristocratie de la naissance qui devint tout aussi puissante et tout aussi prépondérante que celle de la force, parce que si elle n'avait pas la force par elle-même, comme aux premiers temps où il fallait payer de sa personne, elle disposait d'une force mercenaire. Ayant tout pouvoir, elle se donna tout naturellement des privilèges.

Pour la conservation de ces privilèges, il fallait leur donner le prestige de la légalité, et elle fit les lois à son profit, ce qui lui était facile, puisque seule elle les faisait. Cela n'était pas toujours suffisant; elle y donna le prestige du droit divin, pour les rendre respectables et inviolables. Pour assurer ce respect de la part de la classe soumise qui devenait de plus en plus nombreuse et plus difficile à contenir, même par la force, il n'y avait qu'un moyen, l'empêcher de voir clair, c'est-à-dire, la maintenir dans l'ignorance.

Si la classe supérieure avait pu nourrir la classe inférieure sans rien faire, elle en aurait eu bon marché pendant longtemps encore; mais comme celle-ci était obligée de travailler pour vivre, et de travailler d'autant plus qu'elle était plus pressurée, il en est résulté que la nécessité de trouver sans cesse de nouvelles ressources, de lutter contre une concurrence envahissante, de chercher de nouveaux débouchés pour les produits, a développé son intelligence, et qu'elle s'est éclairée par les causes mêmes dont on se servait pour l'assujettir. Ne voit-on pas là le doigt de la Providence?

La classe soumise a donc vu clair; elle a vu le peu de consistance du prestige qu'on lui opposait, et se sentant forte par le nombre, elle a aboli les privilèges et proclamé l'égalité devant la loi. Ce principe a marqué, chez certains peuples, la fin du règne de l'aristocratie de naissance, qui n'est plus que nominale et honorifique, puisqu'elle ne confère plus de droits légaux.

Alors s'est élevée une nouvelle puissance, celle de l'argent, parce qu'avec de l'argent on dispose des hommes et des choses. C'était un soleil levant devant lequel on s'est incliné, comme jadis on s'inclinait devant un blason, et plus bas encore. Ce qu'on n'accordait plus au titre, on l'accordait à la fortune, et la fortune a eu ses privilèges égaux. Mais alors, on s'est aperçu que, si pour faire fortune, il faut

une certaine dose d'intelligence, il n'en fallait pas tant pour en hériter, et que les enfants sont souvent plus habiles à la manger qu'à la gagner, que les moyens mêmes de s'enrichir ne sont pas toujours irréprochables ; il en résulte que l'argent perd peu à peu son prestige moral, et qu'à cette puissance tend à se substituer une autre puissance, une autre aristocratie plus juste : celle de l'intelligence devant laquelle chacun peut s'incliner sans s'avilir, parce qu'elle appartient au pauvre comme au riche.

Sera-ce la dernière ? Est-elle la plus haute expression de l'humanité civilisée ? Non.

L'intelligence n'est pas toujours un gage de moralité, et l'homme le plus intelligent peut faire un très mauvais emploi de ses facultés. D'un autre côté, la moralité seule, peut souvent être incapable. L'union de ces deux facultés *intelligence* et *moralité* est donc nécessaire pour créer une prépondérance légitime, et à laquelle la masse se soumettra aveuglément, parce qu'elle lui inspirera toute confiance par ses lumières et par sa justice. Ce sera la dernière aristocratie, celle qui sera la conséquence, ou plutôt le signal de l'avènement du règne du bien sur la terre. Elle arrivera tout naturellement par la force des choses ; lorsque les hommes de cette catégorie seront assez nombreux pour former une majorité imposante, c'est à eux que la masse confiera ses intérêts.

Comme nous l'avons vu, toutes les aristocraties ont eu leur raison d'être ; elles sont nées de l'état de l'humanité ; il en sera de même de celle qui deviendra un besoin ; toutes ont fait ou feront leur temps suivant les contrées, parce qu'aucune n'a eu pour base le principe moral ; ce principe seul peut constituer une suprématie durable, parce qu'elle sera animée des sentiments de justice et de charité ; suprématie que nous appellerons : *aristocratie intellecto-morale*.

Un tel état de choses est-il possible avec l'égoïsme, l'orgueil, la cupidité qui règnent en maîtres sur la terre ? A cela nous répondrons carrément : oui, non-seulement il est possible, mais il arrivera, car il est inévitable.

Aujourd'hui l'intelligence domine ; elle est souveraine, personne ne saurait le contester ; et cela est si vrai, que vous voyez l'homme du peuple arriver aux premiers emplois. Cette aristocratie n'est-elle pas plus juste, plus logique, plus rationnelle que celle de la force brutale, de la naissance ou de l'argent ? Pourquoi donc serait-il impossible d'y joindre la moralité ? — Parce que, disent les

pessimistes, le mal domine sur la terre. — Est-il dit que le bien ne l'emportera jamais ? Les mœurs, et par suite les institutions sociales, ne valent-elles pas cent fois mieux aujourd'hui qu'au moyen âge ? chaque siècle n'a-t-il pas été marqué par un progrès ? Pourquoi donc l'humanité s'arrêterait-elle quand elle a encore tant à faire ? Les hommes par un instinct naturel, cherchent leur bien-être ; s'ils ne le trouvent pas complet dans le règne de l'intelligence, ils le chercheront ailleurs ; et où pourront-ils le trouver, si ce n'est dans le règne de la moralité. Pour cela, il faut que la moralité l'emporte numériquement. Il y a fort à faire, c'est incontestable, mais encore une fois, il y aurait sotte présomption à dire que l'humanité est arrivée à son apogée, quand on la voit marcher sans cesse dans la voie du progrès.

Disons d'abord que les bons, sur la terre, ne sont pas tout à fait aussi rares qu'on le croit ; les mauvais sont nombreux, cela est malheureusement vrai ; mais ce qui les fait paraître encore plus nombreux, c'est qu'ils ont plus d'audace et qu'ils sentent que cette audace même leur est nécessaire pour réussir ; et pourtant ils comprennent tellement la prépondérance du bien, que ne pouvant le pratiquer, ils en prennent le masque.

Les bons, au contraire, ne font pas parade de leurs bonnes qualités ; ils ne se mettent pas en évidence et voilà pourquoi ils paraissent si peu nombreux ; mais sondez les actes intimes accomplis sans ostentation, et, dans tous les rangs de la société vous trouverez encore assez de bonnes et loyales natures pour vous rassérer le cœur et ne pas désespérer de l'humanité. Et puis, il faut le dire aussi, parmi les mauvais il y en a beaucoup qui ne le sont que par entraînement, et qui deviendraient bons s'ils étaient soumis à une bonne influence. Nous posons en fait que sur 100 individus, il y a 25 bons et 75 mauvais ; sur ces derniers, il y en a 50 qui le sont par faiblesse, et qui seraient bons s'ils avaient de bons exemples sous les yeux, et, si surtout ils avaient eu une bonne direction dès l'enfance, et que sur les 25 franchement mauvais, tous ne sont pas incorrigibles.

Dans l'état actuel des choses, les mauvais sont en majorité et ils font la loi aux bons ; supposons qu'une circonstance amène la conversion des 50 moyens, les bons seront en majorité et feront la loi à leur tour ; sur les 25 autres franchement mauvais, plusieurs subiront l'influence, et il ne restera que quelques incorrigibles sans prépondérance.

Prenons un exemple pour comparaison. Il y a des peuples chez lesquels le meurtre et le vol sont l'état normal; le bien y fait exception. Chez les peuples les plus avancés et les mieux gouvernés de l'Europe, le crime est l'exception; traqué par les lois, il est sans influence sur la société. Ce qui y domine encore, ce sont les vices de caractère : l'orgueil, l'égoïsme, la cupidité et leur cortège.

Pourquoi donc, ces peuples progressant, les vices n'y deviendraient-ils pas l'exception, comme le sont aujourd'hui les crimes, tandis que les peuples inférieurs atteindraient notre niveau? Nier la possibilité de cette marche ascendante serait nier le progrès.

Assurément, un tel état de choses ne peut être l'œuvre d'un jour, mais s'il est une cause qui doive en hâter l'avènement, c'est sans aucun doute le Spiritisme. Agent par excellence de la solidarité humaine, montrant les épreuves de la vie actuelle comme la conséquence logique et rationnelle des actes accomplis dans les existences antérieures, faisant de chaque homme l'artisan volontaire de son propre bonheur, de sa vulgarisation universelle résultera nécessairement une élévation sensible du niveau moral actuel.

Les principes généraux de notre philosophie sont à peine élaborés et coordonnés, et déjà ils ont réuni dans une imposante communion de pensées, des millions d'adhérents disséminés sur toute la terre. Les progrès accomplis sous leur influence, les transformations individuelles et locales qu'ils ont provoquées en moins de quinze ans, nous permettent d'apprécier les immenses modifications fondamentales qu'ils sont appelés à déterminer dans l'avenir.

Mais si, grâce au développement et à l'acceptation générale des enseignements des Esprits, le niveau moral de l'humanité tend constamment à s'élever, on s'abuserait étrangement en supposant que la moralité deviendra prépondérante par rapport à l'intelligence. Le Spiritisme, en effet, ne demande pas à être accepté aveuglément. Il fait appel à la discussion et à la lumière.

« Au lieu de la foi aveugle qui annihile la liberté de penser, il dit : *Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous les âges de l'humanité. A la foi, il faut une base, et cette base c'est l'intelligence parfaite de ce qu'on doit croire; pour croire, il ne suffit pas de voir, il faut surtout comprendre.* » (Évangile selon le Spiritisme.) C'est donc à bon droit que nous pouvons considérer le Spiritisme comme l'un des plus puissants précurseurs de l'aristocratie de l'avenir, c'est-à-dire de *l'aristocratie intellecto-morale.*

ALLAN KARDEC.

## Revue de la presse

---

RÉINCARNATION. — PRÉEXISTENCE. — LES MONDES.

(Quatrième article. — Voir la *Revue* de janvier 1870.)

Chacun de nous est aujourd'hui convaincu que les mondes innombrables qui, comme la terre, flottent dans l'espace, comme elle sont habités. Nous savons de plus que, semblables en ceci à tous les autres êtres, ces mondes n'ont pas toujours été ; qu'ils sont nés ; qu'ils ont eu leur époque de formation, et qu'ils se développent progressivement dans le temps. Ne peut-on pas ajouter qu'un jour, sans doute, tandis que des mondes nouveaux apparaîtront et se disposeront à les remplacer, la mort viendra les frapper pour ouvrir peut-être aux éléments qui les composent, les portes d'une existence supérieure ?

Le commencement n'appelle-t-il pas inévitablement la fin ? et puisque les mondes commencent, n'est-on pas en droit de dire qu'ils doivent finir ?

Notre destinée est-elle de gravir, à chacune de nos incarnations, un échelon de l'échelle immense que forment les mondes ? ou bien ne méritons-nous de nous élever à un monde meilleur que celui où nous sommes, qu'en atteignant par l'effort un certain degré de pureté ? ou bien encore toute la série de nos incarnations doit-elle s'accomplir sur la même planète ?

Ces questions ont beaucoup plus d'importance qu'elles ne semblent en avoir au premier abord, et, en y réfléchissant un peu, on s'aperçoit bien vite que leur solution doit puissamment influencer sur la manière de nous conduire dans l'existence actuelle.

Si nous ne faisons que poser le pied, en passant, sur un monde, pour nous envoler aussitôt vers un autre, celui où nous sommes momentanément doit nous intéresser très-peu. Sans liens avec lui, dans l'avenir comme dans le passé, nous ne pouvons guère le considérer qu'avec les sentiments du fermier pour la terre qu'avant peu il abandonnera. Nous ne sommes portés à y fonder rien de durable, à y entreprendre aucune œuvre qui demande plus d'une génération pour son achèvement et dont les avantages ne puissent être recueillis que par ceux qui viendront après nous. Si au contraire nous

y avons vécu et si nous devons y vivre encore, si notre sort est lié au sien, il devient notre propriété et nous nous y affectionnons davantage. Nous le cultivons avec plus d'amour; nous ne craignons pas d'y entreprendre d'utiles travaux, quelque longue que doive en être la durée; nous savons au besoin nous imposer des sacrifices et nous condamner à de longs et pénibles efforts pour l'améliorer, parce que nous sommes convaincus qu'en travaillant pour les races futures, c'est pour nous que nous travaillons, et qu'en retardant notre entrée en jouissance nous ne la rendons que plus certaine.

Ces considérations devraient suffire pour rendre plus que probable l'opinion que nous avons vécu et que nous vivons de nouveau sur la terre; mais il en est de plus puissantes et de plus décisives.

Tant dans l'ordre intellectuel et moral que dans l'ordre physique, le progrès de l'humanité à travers les siècles est lent mais réel. Seuls, quelques esprits chagrins et aveuglés par la passion, se refusent à voir ce fait lumineux. L'homme des temps primitifs se confondait presque avec la brute. Que de temps et d'efforts il a dû lui falloir pour arriver à ce degré de civilisation qui lui a permis de laisser quelques traces dans l'histoire!

Celle-ci ne remonte pas bien haut dans la vie de l'humanité, pourtant la période qu'elle embrasse est suffisante pour nous montrer de sensibles progrès accomplis. Les idées et les sentiments des hommes de nos civilisations modernes diffèrent notablement des idées et des sentiments des hommes des civilisations antiques. Dans la brillante Athènes, à l'apogée de cette civilisation grecque tant vantée, Socrate était obligé de garder beaucoup de ménagements pour dire à ses concitoyens que la femme et l'esclave avaient une âme comme l'homme libre. Plusieurs siècles plus tard, dans le neuvième de notre ère, un concile de Mâcon n'accordait encore une âme à la femme qu'à une faible majorité.

L'Athénien Athénophore suggéra un jour à Alexandre, *l'unique héros chevaleresque de l'antiquité*, d'après l'historien Cantù, de faire, pour se récréer pendant qu'il était au bain, enduire de naphte un jeune garçon, et de mettre le feu à l'enduit.

Qui oserait aujourd'hui faire une semblable proposition au monarque civilisé, même le moins chevaleresque?

Ce même Alexandre, pour honorer les funérailles de son ami Ephestion, faisait égorger toute une nation qu'il venait de vaincre.

Les sacrifices humains étaient communs à tous les peuples

anciens, même au peuple élu de Dieu, au peuple juif. Le sacrifice d'Abraham et celui de Jephté en sont une preuve.

Quand, au théâtre, la foule assemblée entendit pour la première fois ce vers de Térence :

Je suis homme, tout homme est un ami pour moi,

la surprise, l'étonnement, l'admiration furent universels. Le poète disait là une chose nouvelle, inouïe, qui n'est pourtant qu'un lieu commun pour notre époque où le sentiment de la fraternité et de la solidarité entre les hommes est devenu si puissant et si général.

Les progrès dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, sont encore plus grands. Il faut être aveugle pour le nier.

Eh bien, comment expliquer cette marche progressive de l'humanité vers le beau et le bien, si l'on admet que les Esprits passent comme un torrent sur notre terre et n'interrompent jamais leur course à travers les mondes ? si l'on admet même qu'ils n'y séjournent que juste le temps nécessaire à acquérir le degré d'épuration voulu pour trouver un libre accès dans un monde meilleur ?

S'il en était ainsi, le niveau moral de l'humanité ne devrait-il pas être invariable ?

Mais si, au contraire, ce sont les mêmes Esprits qui renaissent constamment sur la même planète, le progrès s'explique tout naturellement, car il est forcé.

Ce qui ne veut pas dire que toutes les incarnations d'une humanité doivent nécessairement s'accomplir sur le même globe. Non ; il se peut que les premières aient lieu dans une planète supérieure, lui servant pour ainsi dire de berceau, et qu'elle ne prenne possession de celle qu'on lui a destinée pour demeure, qu'après avoir atteint ce degré de développement indispensable pour que la lutte soit possible. Les races inférieures qui peuplent à notre époque certaines parties de notre globe semblent témoigner, par leur présence, en faveur de cette opinion.

Il se peut aussi qu'un Esprit soit momentanément appelé à vivre sur un autre monde que le sien. Des faits nombreux dans l'histoire de notre humanité le démontrent jusqu'à l'évidence.

Comment expliquer, en effet, autrement que par l'incarnation parmi nous d'Esprits appartenant à des mondes plus avancés que le nôtre, je ne dirai pas l'apparition de ces hommes prodigieux dont l'humanité repentante et confondue d'admiration a fait des Dieux, après les avoir immolés, mais même celle des grands hommes dans



les diverses branches du savoir humain, qui, à de certaines époques, ont jeté tant d'éclat sur les nations au sein desquelles ils sont nés ?

Si ces Esprits n'étaient pas venus pour un temps seulement dans notre monde, pour remonter ensuite vers le leur, leur mission civilisatrice accomplie ; s'ils avaient réellement appartenu à notre humanité, ce n'est pas sans quelque apparence de raison qu'on pourrait nier la loi du progrès.

Mais non ! Si les civilisations antiques nous ont laissé des œuvres dont la perfection fait l'admiration et l'étonnement des hommes de nos jours, comme les masses de nos pays civilisés sont incontestablement supérieures à celles au sein desquelles ces œuvres se sont produites, la seule conséquence qu'on puisse tirer de leur perfection, c'est que ceux qui les ont exécutées venaient de plus haut, pour nous servir d'initiateurs et de guides, en nous laissant ces modèles.

Il est probable que la terre, à son tour, envoie dans des mondes inférieurs quelques-uns de ses Esprits les plus avancés, pour y accomplir de semblables missions ; une étroite solidarité doit relier toutes les parties de l'univers.

Mais cela n'infirme nullement notre opinion que chaque monde a une quantité déterminée d'Esprits destinés à le faire progresser, en progressant eux-mêmes avec lui.

Ils se bercent donc d'un espoir trompeur ceux qui ne s'efforcent de s'améliorer que pour avoir le droit d'aller vivre dans un monde meilleur !

Quoi ! seulement pour cela ! — Et ceux que nous laissons derrière nous, pas un regret pour eux, pas une pensée ? — Mais si nous sommes partis en même temps, et si nous étions identiques au départ, — et il faut qu'il en soit ainsi pour que la justice soit satisfaite, — ceux qui sont moins avancés que nous doivent nécessairement avoir rencontré plus d'obstacles sur leur route. Et si on leur a imposé une route plus ardue, n'est-il pas juste que ceux qui se sont trouvés dans des conditions plus favorables, se retournent pour leur donner la main ?

Non, les ailes de l'égoïsme sont trop lourdes pour qu'elles puissent nous porter bien haut, et ce n'est pas avec leur secours que nous nous élèverons jusqu'aux Cieux !

Le meilleur monde, qu'on ne l'oublie pas ! est celui où le devoir nous appelle, celui que nous devons améliorer. Et nous n'y avons

pas seulement des devoirs à remplir envers nos semblables, mais aussi envers les êtres inférieurs dont Dieu nous a confié le développement et que nous devons nous efforcer d'élever jusqu'à nous.

« On ne se sauve pas seul.

« L'homme ne mérite son salut que par le salut de tous.

« L'animal a aussi son droit devant Dieu. »

(MICHELET.)

D'ailleurs, n'est-ce pas sur le théâtre même de nos faiblesses que nous devons tenir à les réparer? N'est-ce pas autant notre droit que notre devoir?

Nous reviendrons donc sur cette terre qui, à son tour, sera un paradis quand, par nos efforts, nous l'aurons embellie, et que, corrigés nous-mêmes de nos vices, les maladies, les luttes intestines et les guerres ayant à jamais disparu, à leur place régneront parmi ses habitants la santé et la bonne harmonie. Et nous y goûterons un plaisir qu'aucun autre monde ne pourrait nous procurer : celui d'y jouir des fruits de notre propre travail!

V. TOURNIER.

## LA RÉINCARNATION A L'ORDRE DU JOUR.

Madame Jenny P. d'Héricourt, de *Chicago*, a publié successivement dans le journal *la Solidarité*, sous le titre : *La morale au point de vue de la Solidarité*, une série d'articles philosophiques des plus intéressants, concernant l'origine, la nature et l'avenir de l'homme. Elle est arrivée, par la seule puissance du raisonnement et de la logique, à admettre la plupart des grands principes démontrés par le Spiritisme, tels que : la réincarnation, le progrès indéfini et incessant, etc... C'est ainsi que la vulgarisation des éternelles vérités, qu'il appartient à notre époque de découvrir, est le résultat simultané de l'observation des faits et des recherches psychologiques des penseurs les plus éminents. N'est-ce pas là une nouvelle confirmation de cet enseignement des Esprits : « Les idées nouvelles sont dans l'air ; elles surgiront, éloquents et persuasives, sous la plume de l'auteur populaire ; ailleurs elles prendront la forme brutale du fait et s'accréditeront chaque jour davantage dans l'opinion, parce qu'elles reposent sur les lois naturelles et immuables qui régissent les univers. »

Un des lecteurs de *la Solidarité*, M. V. Savary, a adressé à la

rédaction du journal les questions suivantes que nous reproduisons, ainsi que la réponse de madame d'Héricourt, cette polémique sur la vie future nous ayant paru de nature à intéresser vivement nos lecteurs.

QUESTIONS DE M. SAVARY. — « Si l'être ne doit réaliser qu'un certain progrès, le progrès n'est point indéfini ?

« Et quand l'être humain a réalisé ce maximum de progrès, que devient-il ?

« Comment l'être humain peut-il progresser en se réincarnant, puisqu'il perd complètement le souvenir de ses existences antérieures, qu'il renaît inconscient, que c'est graduellement et au fur et à mesure que ses organes se développent que le moi conscient apparaît ; pourquoi donc cette empreinte si profonde des milieux dans lesquels ils grandit ; en un mot, à quoi ont servi les existences passées, une personnalité nouvelle se constituant ?

« Si l'espèce a commencé par l'unité, c'est-à-dire par un seul couple, la réincarnation est impossible ; il faut dire avec M. C.-J. Lafosse : « Tout le progrès qui s'est accompli dans l'espèce a eu pour cause la réduction continuelle du nombre des individus ; » autrement il serait de toute impossibilité que chaque être fût, à un moment déterminé, le produit d'une réincarnation, puisque antérieurement le nombre d'individus était moindre ?

« Comment est-il juste que certaines affections chroniques se transmettent par quelques individus à leurs descendants, et que le progrès physique et moral des êtres qui sont venus se réincarner en eux soit entravé ; quand je commets une faute, la justice n'exige pas que ce soit mon voisin qui en soit puni ?

« V. SAVARY. »

(*Solidarité*, du 1<sup>er</sup> octobre 1869.)

## EXPLICATIONS RATIONNELLES SUR LA VIE FUTURE.

RÉPONSE DE MADAME D'HÉRICOURT A M. SAVARY. — « Précisons d'abord les questions qui nous sont posées.

« Est-ce que le progrès n'est pas indéfini ?

« Que devient l'être humain quand il a réalisé son maximum de progrès ?

« Comment peut-il progresser par la réincarnation, puisqu'il a perdu la mémoire et est un nouvel individu ?

« A quoi lui servent ses existences passées ?

« Comment la multiplication de l'espèce peut-elle s'accorder avec la réincarnation, si l'espèce débute par l'individu ?

« Est-il juste qu'on hérite des maladies d'une famille, pendant qu'on n'hérite pas de ses progrès intellectuels et moraux ?

« Voilà bien des questions. Comment y répondre en peu de mots, pour ne pas abuser de votre hospitalité ? Je n'en sais rien ; essayons toutefois.

« Je pense que le progrès ne saurait être indéfini ; autrement le but que nous poursuivons serait un leurre ; et le mensonge ne peut être le fond des aspirations de l'être. Nous tendons vers le bien et le bonheur : donc nous y arriverons ; ce qui ne nous empêchera pas d'être de plus en plus actifs, sinon pour nous, au moins pour le bien des autres ; car la passion du bien, unie à l'intelligence et à la puissance, est un principe d'activité.

« Quand l'être humain a réalisé son maximum de progrès, il fait ce qu'il a fait dans son passage à travers les espèces inférieures ; il entre dans une espèce supérieure.

« Quelle est cette espèce ? Point de réponse, pour cause de mysticisme.

« La mémoire, telle que nous la définissons ; le souvenir conscient, n'est pas une condition de progrès ; la preuve, c'est que de l'état minéral à l'état hominal, nous progressons sans mémoire consciente. Ce qui est essentiel au progrès, c'est cette espèce de mémoire inconsciente révélée dans les habitudes et les tendances ; ce sont des empreintes prises dans les existences antécédentes, et qui sont le point de départ de nouveaux développements. De l'état sauvage à l'état civilisé, nous avons été tellement modifiés de cette manière, que nous ne pouvons plus comprendre certains états par lesquels nous avons passé, pas plus que nous ne nous souvenons comment nous avons acquis nos connaissances dans le premier âge, ni comment nous avons été affectés quelquefois si vivement.

« D'autre part, la mémoire consciente serait un obstacle radical à nos progrès dans la réincarnation. Pour progresser, il faut perdre des préjugés, des habitudes qui, devenus partie de nous-mêmes, seraient des entraves à notre progrès. Que servirait-il de nous en délivrer pour les reprendre dans une existence subséquente ? Plusieurs d'entre nous ont commis de honteuses et même de criminelles

actions ; quelles lourdes chaînes nous porterions par elles dans une vie nouvelle accompagnée du souvenir ! Et ceux qui nous recevraient au berceau, quels sentiments auraient-ils pour ceux qui furent vicieux et criminels ? Non pas que je croie la mémoire consciente absente de toute réincarnation dans les espèces supérieures à la nôtre ; je pense, au contraire, que la conscience de l'identité du vrai cesse de se perdre à un certain degré de développement universel.

« Quand et comment ? Point de réponse non plus pour cause de mysticisme.

En prouvant que la mémoire consciente n'est pas jusqu'à nous une condition du progrès, et attribuant ce progrès d'une manière générale à la mémoire inconsciente, j'ai répondu à cette question : A quoi servent à l'être humain ses existences passées ? Elles servent à le faire être humain ; comme ses existences hominales serviront à le faire un jour être divin (1). Seulement, il y a cette différence, que jusqu'à l'homme le progrès est sous l'influence de la loi fatale et de l'instinct ; que depuis l'homme, l'intelligence, la raison et la volonté priment et gouvernent la fatalité.

Le nombre des individus qui composent l'espèce n'est ni pour ni contre la réincarnation.

« L'espèce est une création individuelle. Quand un être a acquis toute la perfection que comporte l'espèce à laquelle il appartient, s'il en existe une supérieure qui l'attire, il s'y incarne par affinité ; si une telle espèce n'existe pas, il la crée et elle devient un moule pour d'autres forces préparées à y entrer. Une espèce peut donc naître sur plusieurs points à la fois, avec de légères différences ; et la multiplication n'a pas d'autre sens que celui de multiplicités de forces individuelles se jetant dans un moule commun. Ce qui empêche de voir cela, c'est la fausse conception que nous avons de la causalité ; mais ce n'est pas le lieu de discuter cette question.

« Non, il n'est pas *juste* qu'un individu hérite des maladies héréditaires de la famille dans laquelle il se réincarne ; mais la nature ne s'occupe pas de justice : sa seule affaire, c'est la logique ; que des prémisses soient posées, elle tire les conséquences quelles qu'elles soient ; modifions, changeons les prémisses et elle tirera d'autres

(1) Par être divin, et plus loin par les dieux, nous supposons que madame d'Héricourt entend l'Esprit arrivé à un degré supérieur de perfection. Comme elle le dit avec raison, nous sommes des dieux pour les animaux, au même degré que les Esprits supérieurs sont des dieux pour nous.

conséquences (1). Mais est-il vrai que nous n'héritons que des dispositions morbides de nos ascendants? S'il en était ainsi, nous ne progresserions pas; avec leurs maladies, nous héritons aussi de leurs dispositions intellectuelles et souvent morales, de leurs aptitudes à concevoir certaines idées que nous ne saurions avoir si notre cerveau était celui d'un sauvage. On ne prend pas assez garde que les modifications de l'intelligence apportent des modifications au cerveau et à tout l'organisme, et que ces modifications en se transmettant, déterminent aussi des prédispositions et des aptitudes. Ce point de vue appliqué à la réincarnation peut avoir une relation avec la justice; car, dans cet ordre des rapports, on trouve la sanction morale et les conséquences de l'usage de la liberté, et beaucoup, en obéissant aux affinités qu'ils se sont créées, peuvent y trouver déjà une récompense ou une punition temporaires. Souffrir du mal qu'on a contribué à produire ou à perpétuer, n'est que juste. Avant de s'y soumettre et après qu'on l'a subi, on le reconnaît juste, et cela suffit au point de vue moral. Et d'ailleurs pourquoi tant murmurer contre la souffrance? Le mal est une face de l'univers; il est la condition du bien; le point d'appui de notre action: sans lui le bien n'aurait même pas de nom. Si l'être n'avait pas de besoins, c'est-à-dire ne souffrait pas, il n'agirait pas, il ne progresserait pas, il n'existerait ni pour lui ni pour les autres; il faut donc que le mal soit pour que le bien soit; c'est le mal qui fait notre grandeur et notre gloire; car c'est en luttant contre lui en nous et hors de nous que nous sommes devenus des créatures humaines, et que nous deviendrons des dieux (2). Et quand nous n'aurons plus, à l'état divin, à le combattre en nous, la passion du bien nous maintiendra dans cet état de perfection, car nous aurons à combattre le mal dans les sphères inférieures.

« Ai-je répondu aux questions de M. Savary d'une manière satisfaisante? je l'espère. Cependant, comme il m'a paru avoir de la répugnance pour la réincarnation, j'ajouterai quelques mots. Tous nous avons pu observer que, même dans notre race, il y a des degrés fort marqués et très divers d'intelligence et de moralité natives; des

(1) Voir plus loin, page 57, la réponse de M. Greslez sur les maladies héréditaires... Si la nature ne s'occupe pas de justice, celui qui procède à l'exécution des lois naturelles étant la justice même, les anomalies, quelles qu'elles soient, seront pleinement justifiées dès qu'on en connaîtra les véritables causes. La justice des maladies héréditaires est rigoureusement démontrée par le Spiritisme. (Voir le *Livre des Esprits: Parenté, Filiation.*)

(2) Voir la note 1, p. 53.

types grossiers et raffinés; des aptitudes fort inégales à recevoir les mêmes vérités, quelque clairement qu'elles soient exposées; que sous la même culture, dans une même famille, les enfants sont très inégaux souvent en aptitudes et en acquis; que les uns apprennent si vite qu'ils paraissent ne faire que reprendre des souvenirs, tandis que les autres arrivent à peine à comprendre; est-il possible de ne pas attribuer à ces différences des causes différentes? Quant à moi, je ne le puis pas. Ces causes, je les trouve dans un plus ou moins grand nombre de retours dans l'humanité, où les uns sont encore à l'état d'ébauche, tandis que les autres sont au seuil d'une espèce supérieure. Dans les premiers, je découvre, même dans la forme du corps, l'expression de la physionomie, les marques de l'animal; tandis que dans les derniers, ces marques sont effacées; la forme de leur future espèce semble déjà les envelopper de rayons: c'est cette observation constante et minutieuse, à laquelle je me livre depuis bientôt quinze ans, qui m'a conduite à la croyance aux réincarnations.

« Je m'arrête ici: car je n'ai pas à m'expliquer sur le type que doit réaliser l'individu avant de passer dans une espèce supérieure, ni sur ce que devient le mal entre deux incarnations. Si toutes ces questions intéressent une classe de penseurs, quelque jour j'exposerai ma conception complète. Je me contente de signaler le résultat le plus clair de ma théorie: c'est de guérir radicalement l'orgueil et la vanité, d'inspirer pour tout être un degré d'amour et de respect. En effet, comment, quelque intelligent et vertueux qu'on soit, s'estimer trop au-dessus des autres, lorsqu'on songe qu'il a sans doute été un temps où l'on n'était pas supérieur à ceux qu'on est porté à dédaigner et à mépriser? qu'un jour ils vaudront ce que nous valons, si réellement nous ne nous trompons ni sur notre supériorité ni sur leur infériorité? Comment ne pas avoir pour l'animal une tendre compassion, ne pas le traiter avec bonté et douceur? n'est-il pas l'être en marche vers l'humanité? Et nous, qui le savons, ne devons-nous pas l'aimer au moins dans ce qu'il sera, et être pour lui un dieu bienfaisant? Et pour nos frères et sœurs en humanité, que ne devons-nous pas faire? Quelles que soient leur race, leur couleur, leur infériorité, notre devoir n'est-il pas de travailler à leur rendre ce que d'autres ont fait pour nous? Ceux d'entre nous qui sont arrivés à un stage supérieur de la vie hominale, doivent-ils oublier que c'est avec l'aide des autres? que c'est en cultivant leur raison, leur liberté? Et qu'ainsi le devoir est d'aider les autres à en faire autant?

Voilà les conséquences de ma théorie, et je m'y attache, parce qu'elle me paraît non-seulement appuyée d'une manière suffisante, mais parce qu'elle est la seule conception qui puisse me soutenir dans l'amélioration de moi-même, en me donnant le courage de remplir mes devoirs envers mes semblables et tous les autres êtres auxquels je reconnais des droits.

JENNY P. D'HÉRICOURT.

(*Solidarité*, du 1<sup>er</sup> décembre 1869.)

### EXPLICATIONS SPIRITES SUR LA VIE FUTURE.

Il nous a paru intéressant de mettre en regard de la réponse de madame d'Héricourt, les solutions données aux mêmes questions par M. Greslez, rédacteur en chef du Journal de Sétif (Algérie).

On lit dans le *Sétifien* du 21 octobre 1869 :

« D. — Si l'être ne doit réaliser qu'un certain progrès, le progrès n'est point indéfini ? »

R. — Le progrès est défini quant à chaque phase de l'existence de l'être; il est indéfini quant à l'ensemble de ces phases.

« D. — Et quand l'être humain a réalisé ce maximum de progrès, que devient-il ? »

R. — Quand l'être humain est arrivé au degré voulu de perfection relative, morale et religieuse, il cesse d'être astreint à la réincarnation; mais pendant plusieurs siècles il appartient à l'humanité terrestre. Ces êtres, devenus surhumains, mais non parfaits, sont nos anges gardiens, nos protecteurs, nos inspireurs, nos professeurs éclairés, quand nous voulons bien les consulter. Après cette phase, qui suit celle des incarnations, que deviennent-ils? Je n'en sais rien, parce qu'ils ont abandonné la terre pour toujours, et qu'ils ne sont plus là pour nous le dire.

« D. — Comment l'être humain peut-il progresser en se réincarnant, puisqu'il perd complètement le souvenir de ses existences antérieures ? »

R. — L'être humain, en se réincarnant, a perdu, pendant l'état de veille ou de sommeil incomplet, le souvenir précis de ses existences antérieures; mais il en a conservé l'intuition, les aptitudes, le caractère; son état actuel, moralement et intellectuellement, est la résultante de ses états précédents. Le progrès se fait par la somme d'amélioration qu'il peut apporter dans chacune de ses vies terrestres



et pendant les intervalles qui les séparent. Les améliorations sont le fruit de sa volonté et de son éducation.

« D. — Pourquoi donc cette empreinte si profonde des milieux dans lesquels il grandit? »

R. — Tous les jours nous avons sous les yeux des preuves frappantes, éclatantes, que cette empreinte n'est souvent que superficielle. Ne voyez-vous pas des enfants issus du même père et de la même mère offrir des différences sensibles sous le rapport du caractère, de l'intelligence, des penchants et des aptitudes, et cela quand ils ont vécu dans les mêmes milieux? Cette vérité scientifique est de la plus haute importance, car elle détruit radicalement ce préjugé qui a fait adopter l'hérédité des fonctions chez certains peuples...

Il est inexact de dire : engendrer un enfant, puisque les parents ne créent que le corps, enveloppe passagère de l'âme.

« D. — Si l'espèce a commencé par l'unité, c'est-à-dire par un seul couple, la réincarnation est impossible? »

R. — La légende du commencement de l'espèce par un seul couple est une fable absurde ; car la cause qui a produit ce couple en a nécessairement fait naître plusieurs, ce qui se voit par la différence des types corporels. Cette fable fût-elle une vérité qu'elle n'infirmait en rien la logique de la loi des réincarnations ; car la série de ces incarnations, pour chaque individu, a eu pour point de départ une première incarnation dans un corps humain.

Qu'était l'âme humaine avant cette première incarnation? Je ne sais rien de positif à cet égard. L'opinion la plus accréditée, c'est qu'elle avait appartenu à un animal des plus intelligents.

« D. — Comment est-il juste que certaines affections chroniques se transmettent par quelques individus à leurs descendants? Quand je commets une faute, la justice n'exige pas que ce soit mon voisin qui soit puni? »

R. — Certes, non. Il ne se passe rien sur la terre qui ne soit parfaitement nécessaire et juste. Il s'agit de comprendre les causes de chaque effet.

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

Quand vous vous réincarnez dans une famille atteinte d'affections chroniques, c'est que cette expiation est nécessaire et que vous l'avez méritée par vos fautes antérieures, personnelles : car l'homme est l'artisan de son bonheur ou de son malheur.

ARMAND GRESLEZ.

---

## Le Spiritisme partout.

CONVERSATION RECUEILLIE DANS UN CHEMIN DE FER.

Un de nos correspondants, dont nous avons pu maintes fois apprécier le dévouement infatigable à nos principes, et dont la bonne foi est à l'abri de tout soupçon, nous communique le résumé de la conversation suivante, qu'il a recueillie en chemin de fer en se rendant de Paris dans un des grands centres du midi :

« Je termine ma lettre, nous dit-il, par le compte rendu d'une conversation sur des manifestations spirites qui a eu lieu, devant moi, en chemin de fer, entre deux jeunes officiers d'artillerie, qui d'ailleurs ne me connaissaient nullement ; voici ce dont il s'agit :

« Je suis parti de Paris un mercredi par l'express de 9 h. 55 du soir. Deux messieurs en bourgeois, se trouvaient dans le même compartiment que moi. Ils me paraissaient être, ce que leur conversation m'a confirmé ensuite, des officiers d'artillerie. — Ils parlèrent d'abord de choses et d'autres intéressant leur profession, et en particulier des améliorations introduites depuis quelques années dans la balistique. Je commençais à m'endormir lorsqu'ils parurent vouloir cesser leur conversation ; mais je fus bientôt tiré de mon assoupissement par cette question que le plus jeune adressa sans préambule à son compagnon de route :

— « Avez-vous jamais vu des expériences de Spiritisme ?

« *Second voyageur.* — Comment ! Est-ce qu'on s'en occupe encore à Paris ?

« *Premier voyageur.* — Oh ! plus que jamais ! Actuellement, je reviens de permission ; j'ai passé mon congé dans la famille de ma belle-sœur. Eh ! bien, la mère de ma belle-sœur met toute la maison en émoi, sans le vouloir. Je ne veux pas chercher la cause de ce que j'ai vu par moi-même et de ce qui m'a été raconté par des témoins irrécusables ; mais je garantis que de pareils faits sont inexplicables par les connaissances scientifiques actuelles. Ainsi j'ai vu des meubles se mettre en mouvement *en présence* de la belle-mère de mon frère ; des sonnettes d'appartement s'agiter toutes seules, et nous nous sommes assurés que personne *ne nous montait le coup*.

« Mais voilà qui est plus fort et que vous ne croirez pas, plus que je ne l'aurais cru, si ce n'était arrivé dans cette maison et pendant mon séjour. Il y avait *dans la chambre de la belle-mère* de mon frère, une bouteille d'huile de foie de morue, placée sur un meuble. Au milieu de la nuit, cette dame et son mari ont été réveillés en sursaut par une forte détonation. Allumer une bougie et s'habiller

à la hâte pour se rendre compte de ce qui avait eu lieu, fut aussitôt exécuté que pensé. Le croiriez-vous, ils ont trouvé *dans la pièce voisine*, la bouteille d'huile de foie de morue qui était la veille au soir dans leur propre chambre; cette bouteille avait éclaté comme une bombe, et il n'y avait pas à nier, car le parquet et les lambris étaient et sont encore maculés par le liquide contenu dans la bouteille.

« *Second voyageur.* — C'est en effet très fort.

« *Premier voyageur.* — Cette même dame dont je vous parle a eu le malheur de perdre son fils, il y a quelques années. Ce jeune homme est mort un mardi soir, à cinq heures, par suite de l'hémorragie déterminée par une blessure reçue accidentellement au flanc gauche. Cet événement eut lieu dans une ville très éloignée de celle où résidait sa mère. Eh! bien, *le même soir, à l'heure où son fils expirait*, cette dernière était dans sa chambre, la bougie allumée et son mari près d'elle, lorsque tout à coup elle s'écria : « *Tu ne vois pas Émile près de moi! Il me regarde! il a une plaie au côté gauche!...* » Le mari répondit qu'il ne voyait rien et que c'était une *hallucination*. La chose en resta là. Cependant, le lendemain matin arriva une dépêche qui apprit à ces infortunés parents que leur fils avait été *tué la veille au soir. Un coup mortel lui avait ouvert le flanc gauche.*

« Eh, tenez, tout récemment, avant-hier, sur les instances de cette dame, j'ai consenti à évoquer mentalement, au moyen d'une table, l'Esprit d'un individu que pas un des assistants ne pouvait connaître. J'ai évoqué l'Esprit d'un de mes amis intimes, mort à mes côtés, pendant la campagne d'Italie. Au moyen d'un alphabet de convention, il m'a été dit des choses tout à fait particulières et que ne connaissait certainement pas le *médium*, comme on appelle cette dame. Son mari lui reproche de bouleverser la maison; mais elle répond qu'elle n'y peut rien, et le fait est qu'elle ne cherche nullement à provoquer ce qui arrive.

« Voilà en résumé, messieurs, la conversation que j'ai entendue et que je me suis empressé de vous transmettre, parce qu'elle m'a paru tant par son objet que par la manière dont elle a été recueillie, de nature à intéresser vos lecteurs.

« UN DE VOS CORRESPONDANTS. »

*Remarque.* — Il nous a paru en effet, comme à notre honorable correspondant, qu'il pourrait être intéressant de faire connaître à nos lecteurs par un nouvel exemple, combien le Spiritisme a gagné dans l'opinion. Naguère encore, on osait à peine en parler à ses amis, après avoir préalablement sondé leurs dispositions, et s'être assuré qu'on était à l'abri des oreilles indiscrettes. Aujourd'hui, sur

la place publique, à table d'hôte, dans un salon, en chemin de fer, on parle du Spiritisme comme d'une doctrine ayant acquis droit de cité. A l'incrédulité a succédé l'intérêt; on ne raille plus; et si l'on n'accepte pas tous nos principes de prime abord, on les discute, et sans en admettre toutes les conséquences, on convient généralement qu'ils donnent une solution logique, rationnelle, consolante, à une foule de problèmes inexplicables jusqu'à ce jour.

Les faits qui précèdent, tout en étant l'indice d'une puissante médiumnité à effets physiques, ne sortent pas du domaine du possible. Dans tous les cas, la manière dont ils ont été racontés plaide en faveur de leur authenticité. Qui donc aurait voulu tromper ce jeune homme? Il ne se doutait certainement pas qu'un auditeur inconnu ne perdait pas un mot de son récit. Bien mieux, il ne croit même pas encore aux Esprits, mais il est obligé de convenir qu'il a vu des faits dont l'explication lui échappe. Son attention est éveillée; il voudra savoir le pourquoi et le comment des manifestations dont il a été le témoin, et deviendra tôt ou tard un partisan sérieux de l'enseignement des Esprits. Spirite intelligent, comme tant d'autres, il sèmera la conviction autour de lui, et c'est ainsi que de proche en proche se développeront et se vulgariseront les éternelles vérités proclamées par le Spiritisme.

---

### Correspondance.

---

LETTRE DE M. T. JAUBERT, DE CARCASSONNE,

*A MM. les administrateurs de la Société anonyme, 7, rue de Lille, Paris.*

Carcassonne, 27 décembre 1869.

Messieurs et chers frères en croyance,

Je vous adresse mes vœux de premier de l'an. Vous savez qu'ils partent d'une conviction inébranlable, d'un cœur sincère et dévoué.

Je n'ai pas besoin de vous dire tout l'intérêt que je porte à l'œuvre édiflée par M. Allan Kardec. J'ai en elle et en ceux qui la dirigent actuellement, la plus légitime confiance.

Le Spiritisme repose maintenant sur des bases solides. Tous les hommes veulent aujourd'hui faire usage de leur raison; c'est par la raison que la doctrine triomphera. Le mouvement se propage; la France ne rit plus ou ne rit guère, et commence à étudier. Quelques correspondants amis, de Prusse et d'Autriche, me donnent l'espérance de progrès rapides et soutenus. Comme partout l'action part d'en haut.

Depuis douze ans, je conserve les lettres qui me sont adressées sur notre belle doctrine. Je les compte par centaines, et dans le nombre de bien précieuses : philosophes, érudits, auteurs distingués, mathématiciens, professeurs, fonctionnaires, militaires, penseurs profonds, appartenant aux classes les plus élevées de la société, figurent dans mon recueil. Nos incrédules que nous aimons malgré eux, seraient bien surpris d'y voir tant et de si belles signatures.

Vous, messieurs, vous avez charge d'âmes. Je suis certain que vous ne laisserez pas toucher le drapeau que vous a confié le maître.

J'ai environ deux cents exemplaires non brochés des *Fables de l'Esprit frappeur*. Permettez-moi de vous les offrir. Je veux y joindre quelques pièces qui ne sont pas dans le volume actuel. Je les ferai copier le plus tôt possible et je vous enverrai le tout. Je vous prie de les imprimer à la suite des autres. Du reste, vous disposerez le volume dans l'ordre qui vous paraîtra le plus convenable.

Ayez la bonté de faire bon accueil à ma faible offrande.

Veillez présenter à madame Allan Kardec mes respectueux hommages. Je ne doute pas de me faire l'écho de tous les spirites véritablement dévoués à notre cause, en la félicitant de la fermeté et du courage avec lesquels elle s'est chargée de maintenir dans la bonne voie, la doctrine si laborieusement élaborée par M. Allan Kardec.

Veillez agréer, messieurs, la nouvelle assurance de mes plus affectueux sentiments.

T. JAUBERT,

Vice-président du tribunal civil.

*Remarque.* — Des témoignages comme ceux de M. Jaubert n'ont pas besoin de commentaires ; mais ils sont pour ceux qui les reçoivent, d'autant plus précieux qu'ils partent d'une voix plus autorisée.

Que sont en effet les difficultés de la route, les tribulations inséparables de la tâche que s'est imposée madame Allan Kardec, devant de pareilles satisfactions morales ? — Elle est profondément touchée de l'appui qu'elle rencontre parmi les défenseurs de l'idée spirite, à quelque rang de la société qu'ils appartiennent. Ne pouvant leur témoigner particulièrement à tous, combien elle est sensible aux félicitations qui lui sont prodiguées, elle les prie de croire ainsi que M. Jaubert, à la réciprocité de ses sentiments de fraternelle sympathie.

Que tous ceux qui ont su s'élever au-dessus de la crainte de l'opinion, et qui commandent le respect et la confiance par leur lumière et leur caractère, fassent ainsi publiquement connaître leurs convictions, et les incrédules commenceront à réfléchir plus sérieusement.

Nous sommes vivement touchés des encouragements que

M. Jaubert veut bien nous donner, et nous nous efforcerons de nous en rendre dignes, en demeurant les fidèles interprètes de l'enseignement des Esprits.

Nous acceptons dans l'intérêt du Spiritisme l'offre généreuse que veut bien nous faire M. Jaubert, de deux cents exemplaires des *Fables de l'Esprit frappeur*, et nous le prions, au nom de la doctrine, d'en agréer nos chaleureuses félicitations.

Selon ses vœux, le produit de la vente de cet intéressant ouvrage sera entièrement consacré au développement de notre consolante philosophie. Nous sommes persuadés de nous faire les fidèles interprètes des secrets désirs de M. Jaubert, en ouvrant l'ère des publications populaires du Spiritisme, par la prochaine édition des *Fables de l'Esprit frappeur*.

La première édition des *Fables et Poésies diverses* fut publiée en 1862 (voir la *Revue* de novembre 1862, page 339), et mise en vente à raison de 2 francs l'exemplaire. — Le prix de l'édition nouvelle, revue et augmentée d'un certain nombre de fables inédites sera de 1 fr. 25 c.

D'ailleurs, nous avertirons nos lecteurs par un avis spécial, de la mise en vente définitive de cette nouvelle édition.

---

## Nécrologie.

---

MADAME RENÉ CAILLÉ

Inspectrice générale des salles d'asile du Haut et du Bas-Rhin.

Nous lisons dans le *Bulletin académique du Haut et du Bas-Rhin* :

« Nous avons une triste nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

« La femme du célèbre voyageur René Caillé, madame René Caillé, déléguée spéciale des salles d'asile d'Alsace, est morte à Strasbourg, le 10 de ce mois, à 11 heures du soir, enlevée par une courte maladie. C'est une vie toute de dévouement et de zèle qui s'est éteinte, c'est une carrière belle et noblement remplie qui s'est achevée. En 1845, madame René Caillé fut chargée par le ministre de l'instruction publique de fonder à Paris, avec mademoiselle Marie Pape-Carpentier, l'École normale modèle où devaient être formées les directrices des salles d'asile. Elle fut nommée économiste de cette école.

« En 1848, le gouvernement de la République lui confia la mission d'aller inspecter les départements de la Meurthe, de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. En 1852, le Conseil général du

Haut-Rhin la demanda pour déléguée spéciale des salles d'asile, et l'année suivante la même position lui fut offerte pour le Bas-Rhin. Depuis cette époque, madame René Caillé a demeuré à Strasbourg, où elle a joui de l'estime générale.

« Elle avait puissamment contribué à la fondation des salles d'asile en Alsace, et elle sut répandre parmi les directrices de ces écoles une méthode pour l'enseignement du français, grâce à laquelle la langue nationale fut remarquablement vulgarisée dans nos deux départements. Le zèle et le dévoûment de madame René Caillé étaient à toute épreuve ; elle se donnait tout entière à son œuvre. Les directrices des salles d'asile, tout le personnel de l'instruction primaire du Bas-Rhin, les membres de l'Académie avaient pour elle les plus profondes sympathies. Les petits enfants des écoles perdent en elle une bienfaitrice et une mère ; l'enseignement perd une protectrice courageuse ; ceux qui étaient dans l'intimité de madame Caillé perdent une amie sincère et précieuse.

« Le 12 ont eu lieu les obsèques de madame René Caillé.

« Le deuil était conduit par M. le préfet du Bas-Rhin. Parmi les autres autorités qui ont bien voulu honorer de leur présence le funèbre cortège, on remarquait M. l'archiprêtre Spitz, curé de la cathédrale ; M. Chéruel, recteur ; M. Eudes, inspecteur de l'Académie ; M. Ungerer, inspecteur primaire.

« Au cimetière Saint-Urbain, lieu choisi pour la sépulture de la défunte, M. Eudes, au milieu d'un religieux silence, a prononcé le discours suivant, qui a fait une profonde impression sur tout l'auditoire :

« Messieurs,

« Avant que cette tombe se referme sur les restes mortels de la  
« femme de cœur que nous accompagnons ici, permettez-moi,  
« comme inspecteur de l'Académie de Strasbourg, de rendre à sa  
« mémoire un public hommage ; malgré le peu d'autorité de ma  
« voix si récemment connue de vous, permettez-moi d'être l'inter-  
« prète des sentiments de reconnaissance et d'affection qui atta-  
« chaient les plus jeunes enfants de l'Alsace à madame René Caillé.

« La cause des salles d'asile, est-il besoin de le dire ici, est de  
« celles qui peuvent passionner tous ceux qui s'intéressent à  
« l'avenir de leur pays. C'est à cette sainte cause, depuis longtemps  
« plaidée par saint Vincent de Paul, que madame René Caillé avait  
« voué sa vie, à l'âge encore où le cœur, plein de feu et de jeunesse,  
« peut prendre sans faillir une autre direction. Avant même 1845,  
« c'est à ces pépinières de l'enfance qu'elle a donné ses forces ; ses

« efforts n'ont pas d'autre but. Elle ne se borne pas à des soins matériels ; elle propage une méthode pour familiariser ces jeunes intelligences avec notre langue nationale sans traduire l'idiome appris au berceau.

« C'est sur la brèche que ce soldat de l'éducation de l'enfance a été frappé ; la veille encore, sa préoccupation était pour les salles d'asile, qui chériront longtemps sa mémoire.

« Que dire des regrets que la perte de cette femme dévouée doit laisser dans la famille ? Que dire à cette pieuse fille qui marche sur les traces de sa mère ? à ce fils courageux, depuis longtemps éprouvé par les souffrances physiques ? le nom qu'ils portent doit être pour eux une consolation. Que nos adieux pleins de tristesse leur soient aussi un adoucissement dans leur profonde et légitime douleur ! »

(*Bulletin académique du Haut et du Bas-Rhin,*  
du 15 novembre 1869.)

Madame René Caillé était depuis de longues années en relations intimes avec M. Allan Kardec. Ses aspirations philosophiques en avaient fait, avant la vulgarisation du Spiritisme, un partisan éclairé et profondément convaincu des principes de la pluralité des existences et des mondes habités. Elle fut une des premières intelligences d'élite qui étudièrent tout d'abord les manifestations, et acceptèrent la doctrine logique et rationnelle qui en devait être la conséquence naturelle.

Malgré les difficultés locales et un milieu éminemment réfractaire, madame René Caillé, réunissant autour d'elle quelques penseurs sérieux, réussit, par ses efforts persévérants, à fonder à Strasbourg une des premières sociétés spirites régulièrement organisées et véritablement fécondes en travaux utiles et consciencieux. Elle entretenait avec M. Allan Kardec une correspondance suivie, et participa de tout son pouvoir à la propagation de la doctrine, en lui faisant parvenir de nombreux documents d'une utilité incontestable pour le développement de nos études.

Si les petits enfants des écoles perdent en madame René Caillé une bienfaitrice et une mère ; si l'enseignement perd une protectrice courageuse, les spirites perdent certainement une sœur d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve. Le Spiritisme nous a sans doute appris à contempler la mort sans effroi, mais lorsqu'elle frappe une personnalité éminente comme celle de madame René Caillé, c'est, l'œil humide de larmes et le cœur profondément ému, que nous en subissons les coups ; car nous sommes de ceux qui pensent que la mort est plus cruelle pour ceux qui restent que pour ceux qui s'en vont.



Pour l'incarné, qui voit s'échapper le compagnon de sa vie d'épreuves, ou le guide qui a dirigé ses premiers pas ; pour l'exilé dont l'heure du départ n'est pas encore sonnée, la mort, c'est encore la séparation et son cortège de douleurs, tandis que pour celui qui retourne à la vie normale de l'erraticité, pour les Esprits hors ligne qui, comme celui de madame René Caillé, ont toujours combattu pour la diffusion des lumières et le triomphe de la vérité, la mort est le couronnement d'une vie bien remplie, la sanction suprême et la récompense de la tâche si courageusement accomplie.

Nous avons lu avec intérêt le discours prononcé par M. Eudes sur la tombe, et nous avons été heureux du témoignage qu'il a rendu publiquement à la mémoire de madame René Caillé ; mais nous avons vivement regretté de ne trouver en regard des éloges mérités décernés à ce dévouement de tous les instants, qu'un froid adieu pour la dépouille mortelle confiée à la terre, et un oubli absolu de l'âme qui venait de reprendre sa liberté. Nous nous empressons de combler cette lacune regrettable.

Nous sommes profondément convaincu que cet Esprit éminent, réuni aujourd'hui à celui de M. René Caillé, est entré dans le monde spirituel sans étonnement, comme dans un pays connu, qu'on a quitté momentanément pour visiter des contrées étrangères, mais qu'on n'a pas oublié et qu'on retrouve toujours avec bonheur. Nous n'en doutons pas, de l'espace où il est allé jouir de la félicité réservée aux bienfaiteurs de l'humanité, il veillera sur les êtres chers qu'il a laissés sur la terre, et nous lui serons personnellement reconnaissants toutes les fois qu'il voudra bien participer à nos travaux, en nous communiquant, comme autrefois, le résultat de ses études et de ses observations.

Nous nous sommes fait un devoir de donner un témoignage particulier de sympathie et d'estime à l'Esprit de madame René Caillé, en en sollicitant l'évocation. — Nous nous empressons de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs la communication que nous avons reçue et qui nous paraît bien caractériser le dévouement inaltérable et consciencieux de cet infatigable champion de l'instruction populaire.

(Paris, 14 janvier 1870. — Médium M. Leymarie.)

Etre spirite, messieurs et chers frères, c'est être la solidarité incarnée, c'est consacrer toutes ses facultés au développement progressif de l'Esprit humain, c'est agrandir son intelligence en coopérant à élever le niveau moral et intellectuel de l'humanité.

Celui dont je m'honore d'avoir partagé l'existence, m'avait inculqué ce bon sentiment, cette noble habitude. Si j'ai pu faire

quelque bien, si mes travaux ont pu être de quelque utilité pour les autres et pour moi-même, c'est à lui que je le dois ; c'est à lui aussi que je dois la plus grande partie des témoignages que vous voulez bien me donner malgré mon faible mérite. Et si j'ai conservé jusqu'à mon dernier soupir, ma sérénité, malgré de cuisants chagrins intimes, si ma patience et ma fermeté ne m'ont pas un instant abandonnée dans ma vie publique, c'est que René Caillé, de l'espace comme sur terre, a toujours été pour moi un protecteur de tous les instants, un guide éclairé et dévoué.

Aujourd'hui nous parcourons ensemble et instantanément les espaces sans limites ! Nous devisons de nos travaux passés, des connaissances à acquérir, afin d'être utiles à nos frères, dans nos diverses transformations ! Et ce Dieu si peu compris, dont je ne suis encore qu'une initiée de petit ordre, m'apparaît désormais dans toute son harmonieuse grandeur !... Combien nos savants, dont les fronts pâlissent en recherchant les lois qui gouvernent les molécules, les ondes sonores, l'électricité, la chaleur, la lumière, sont loin du problème à résoudre ; je n'ai pas mission de leur faire la leçon, mais qu'ils n'oublient pas qu'ils ne progresseront réellement eux-mêmes qu'en initiant à leurs travaux et à leurs découvertes, non-seulement le monde savant proprement dit, mais l'humanité entière. — La science ne doit pas être le privilège de quelques-uns ; elle appartient à tous, et ceux qui lui ont arraché ses secrets, doivent, pour accomplir la loi divine, la vulgariser dans un langage clair et précis, compréhensible à toutes les intelligences.

Instruire, quelle belle chose ! Penser qu'autour de soi de pauvres petits enfants, de roses petites filles pourront trouver à la fois la santé corporelle et le pain de l'Esprit, devenir de fortes natures en même temps que des âmes droites et saines. — Eclairer des intelligences ! mais c'est être fils de Dieu ! c'est recréer un petit monde, et je remercie mon mari d'avoir mis ma raison en mesure de comprendre tout ce que l'instruction renferme de moralité et d'avenir !

Ma fille bien-aimée, tu m'as succédé dans la tâche parfois ingrate et pénible que j'ai entreprise ; n'oublie pas qu'avec de la persévérance et une conviction inébranlable, on triomphe de toutes les difficultés. Et toi, mon fils, sois aussi un homme utile ; travaille à accroître le capital intelligent, seule richesse impérissable des nations. — Souviens-toi surtout que René Caillé fut ton père et prends ses exemples pour guide de toutes tes actions.

Merci de votre appel, frères ; merci de la part de deux Esprits présents parmi vous ; votre réunion nous attire comme tout ce qui est sincère et loyal.

Vous avez regretté que l'âme ait eu la plus petite part dans le

discours prononcé sur ma tombe ? Que voulez-vous ? l'étoffe spirituelle et la croyance à l'immortalité sont encore à l'état embryonnaire chez bien des savants ; prions pour eux et pardonnons-leur.

Heureuse de votre sympathique accueil, je reviendrai, et René Caillé avec moi, pour répondre à votre amical souvenir. Puissiez-vous, mes amis, arriver à l'accomplissement prochain de vos légitimes désirs ; c'est le vœu le plus ardent de vos collaborateurs invisibles.

VEUVE RENÉ CAILLÉ.

---

### Dissertations spirites.

---

Dans le royaume des aveugles, les borgnes sont... pendus.

(Paris, 15 janvier 1870.)

Du vivant de mon corps terrestre, j'ai eu maintes fois le désir de faire suivre de quelques réflexions une nouvelle semi-fantastique que j'ai lue dans un journal, il y a quelque quarante-cinq ans, et qui avait pour titre : *Dans le royaume des aveugles, les borgnes sont... pendus*. On la dirait écrite à notre époque, tant il est vrai que les vérités sont de tous les temps. En voici le sujet, autant qu'il m'en souvient, car je me rappelle davantage l'idée que les paroles.

Deux amis partent en ballon pour faire une excursion aérostatique ; emportés plus loin qu'ils ne le pensaient, l'un d'eux qui ne se souciait pas d'errer davantage à l'aventure, se fait descendre à un endroit quelconque ; l'autre continue sa route au gré du vent qui le transporte dans une île inconnue du grand Océan. En descendant, le ballon s'embarrasse dans les arbres, et, en tombant, notre voyageur aérien se crève un œil. Le voilà borgne !...

Au bruit de sa chute, et à sa voix qui appelle du secours, une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants l'entoure ; ils le touchent, le palpent des pieds à la tête, sans le regarder, comme pour reconnaître sa personne. Étonné de cette singulière manière d'aborder les gens, notre voyageur les examine plus attentivement ; il s'aperçoit alors qu'il a affaire à des aveugles !

— Qui êtes-vous et d'où venez-vous, lui demande l'un d'eux, car à votre accent et à la forme de votre vêtement, nous reconnaissons que vous êtes étranger à ce pays ?

— En effet, dit-il, je viens de bien loin ; mon pays s'appelle la France ; le connaissez-vous ?

— Non ; ce doit être un pays bien arriéré, bien barbare, car nous n'en avons jamais entendu parler.

Et notre voyageur de s'étendre sur les usages, les coutumes, les mœurs de son pays natal. Il vante les progrès accomplis dans les sciences et l'industrie, et en particulier les nouvelles découvertes astronomiques, météorologiques, aérostatiques, et raconte enfin l'incident qui a terminé son voyage dans l'île.

Tant qu'il ne s'agissait que d'œuvres manuelles, mécaniques, nos aveugles, tout en se récriant sur l'étrangeté du récit qui leur était fait et dont ils ne pouvaient apprécier la véracité, ne manifestaient leur incrédulité que par leurs gestes et leur attitude. Mais dès que le malheureux aéronaute eut imprudemment abordé les arts, la peinture ; dès qu'il voulut parler de lumière, de couleurs, d'optique, les murmures succédèrent aux gestes et les exclamations aux murmures, de sorte qu'il ne put bientôt plus se faire entendre. — C'était un fou, un insensé, disaient les uns ; un menteur, s'écriaient les autres. Qui avait jamais entendu parler de lumière, de couleurs et autres balivernes ? Que voulait dire cet inconnu lorsqu'il affirmait avoir vu toutes ces merveilles ? Qu'était-ce que voir ? — On connaît la forme des objets au toucher ; on sait que des êtres animés s'approchent au bruit qu'ils font en se déplaçant ; on les reconnaît au son de leur voix ; mais comment pouvait-on les voir ? — Celui qui propageait de pareilles doctrines ne pouvait être qu'un être privé de raison, ou un menteur ! Dans tous les cas, c'était un homme dangereux dont il fallait au plus vite se débarrasser ? Et voilà comment notre voyageur devenu borgne par suite de sa chute malheureuse, fut pendu pour avoir voulu parler couleur à des aveugles, et non couronné roi selon le dicton populaire.

Eh ! ne reconnaissons-nous pas tous les jours quelle profonde vérité se cache sous cette apparente fiction. A chaque page de l'histoire ne voyons-nous pas des borgnes persécutés, torturés pour avoir tenté d'éclairer les aveugles. C'était un borgne parlant à des aveugles que Socrate enseignant l'immortalité aux Grecs ; et tous les grands hommes de l'antiquité mourant pour les vérités qu'ils avaient découvertes ! et le Christ crucifié ! et les Jean Huss, les Kepler, les Galilée, les Salomon de Caus, des borgnes qui ont tenté vainement pendant leur vie d'illuminer les esprits aveugles de leurs

contemporains, et qui n'ont réussi à leur faire entr'ouvrir un œil qu'après avoir arrosé de leur sang et payé de leur vie les bienfaits dont ils dotaient l'humanité !

Aujourd'hui on ne pend plus, on ne torture plus physiquement les borgnes ; on respecte leur vie, mais on ridiculise leurs travaux. On rit des inventeurs ; on se moque des philosophes ; ce sont tous borgnes bons à pendre ! Des borgnes, les magnétiseurs et les somnambules ! Des borgnes, les spirites !

Raillez, messieurs les savants ; moquez-vous, incroyables sceptiques, matérialistes opiniâtres. La critique est facile, surtout lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'études consciencieuses, ni de réfutations inattaquables.

Les critiques sont stériles... aussi sont-elles bientôt condamnées à un profond oubli ! Tandis que les œuvres des borgnes surgissent, flambeaux éclatants, pour éclairer les générations futures enfin guéries de leur cécité séculaire.

Spirites, vous êtes encore aujourd'hui les borgnes au milieu des aveugles ! Ne vous étonnez donc pas, si vous excitez l'incrédulité des uns et les persécutions morales des autres. Laissez le temps faire son œuvre, et, sans vous préoccuper d'un présent passager, attendez de l'avenir la consécration des principes qui vous ont été enseignés.

ALLAN KARDEC.

---

CAUSE DE LA PERSISTANCE DE LA VIE DANS LES CAS DE LÉTHARGIE  
PROLONGÉE.

(Paris, 9 novembre 1869.)

*Question.* Comment un être incarné peut-il vivre pendant un temps relativement long, pendant plusieurs mois, une année, absolument privé de toute nourriture ?

*Réponse.* Pour celui qui ne croit qu'à la matière et à ses lois, la suspension de la vie sans que la désorganisation en soit la conséquence immédiate, est en effet un de ces phénomènes inexplicables et qui confond la raison. Pour le spirite, c'est une démonstration de plus et une démonstration concluante en faveur des principes qu'il admet.

*Il n'y a pas de vie sans activité ; il n'y a pas d'activité sans transformation de l'objet mù, dit la science matérialiste. Et cependant,*

le fait lui répond : il y a des êtres dont l'immobilité matérielle est évidente, dont l'inactivité apparente est complète, mais dont, néanmoins la vie ne s'éteint pas ; elle demeure à l'état latent et peut aussi bien cesser d'être que recouvrer son activité tout entière, si la cause qui la dissimule cesse d'exercer son influence.

Que devient devant de semblables manifestations, la théorie qui représente la vie comme une quantité de mouvement emmagasinée dans le corps humain, s'accroissant tant que le développement de l'être n'est pas complet, parce que la dépense est inférieure à l'acquit ; s'équilibrant dans l'âge mûr et s'amointrissant lorsque la dépense journalière surpasse la quantité récupérée ? A ce compte, la vie, née fortuitement de la mise en présence d'éléments particuliers, disparaît par l'usure de ces éléments.

Cette théorie, satisfaisante au point de vue du fonctionnement de l'organisme corporel, peut-elle résoudre toutes les difficultés, répondre à toutes les objections ? Si oui, elle est vraie et il n'y a pas à hésiter devant son adoption ; mais, s'il est des faits qu'elle est impuissante à expliquer, même sans sortir de l'ordre des manifestations matérielles, il faut la repousser comme incomplète, ou du moins la restreindre à l'ordre de faits qu'elle peut expliquer, et chercher quelque chose de plus satisfaisant pour les phénomènes qui peuvent se soustraire à sa réglementation.

La maladie est guérissable par les procédés matériels, parce que l'activité n'est pas suspendue, parce que la médication matérielle permet de réparer le mal existant ou de limiter ses ravages. Mais lorsque la vie n'est plus active, lorsque les fonctions sont suspendues et que la mort n'est pas la conséquence prochaine de l'anomalie qui se présente, que peut la science ?... Rien !... Que doit-elle faire ?... Se déclarer impuissante, constater les faits et demander à la philosophie qu'elle dédaigne, la solution qu'elle ne peut trouver dans le codex !...

Lorsque la mort a lieu réellement, par suite d'une cause déterminante quelconque, si le matérialiste se croit en présence du néant, le spirite mû par d'autres pensées, n'ignore pas que, des éléments matériels livrés à la désorganisation, s'est échappée l'intelligence qui gouvernait le corps. Mais cette intelligence sans forme et sans limite, est encore circonscrite par un organisme éthéréen auquel il donne le nom de périsprit.

Le périsprit et l'Esprit dégagés, la mort frappe le corps ; mais si l'Esprit s'échappe seul ; s'il conserve des relations étroites avec son

organe de manifestation matérielle au moyen du péricrit, il n'en sera plus de même ; et, en effet, vous en avez la preuve journalière, dans le sommeil pour chacun des êtres incarnés, dans la catalepsie chez les somnambules, et enfin dans la léthargie.

Chez les cataleptiques et la plupart des léthargiques, la rigidité du corps est complète, les pulsations du cœur et du pouls sont insensibles, le souffle est absent ; on est, enfin, en présence de toutes les apparences de la mort !... Que cet état, au lieu de quelques minutes ou de quelques heures, se prolonge pendant des mois et des années entières, et la possibilité du jeûne absolu sera démontrée. Car, si pendant la léthargie, le corps ne se nourrit pas, il ne dépense pas non plus puisque ses organes ne fonctionnent pas ; les rapports organiques ne sont pas modifiés ; ils sont seulement suspendus ; et, si la décomposition, la mort ne sont pas le terme prochain de cette situation anormale, *c'est que le fluide péricrital, qui enveloppe et pénètre l'être apparent tout entier, faisant fonction de la boîte hermétiquement fermée des conserves alimentaires, s'oppose à l'action désagrégeante des éléments extérieurs.*

Vous n'avez pas trouvé l'âme à la pointe de votre scalpel, messieurs les médecins, et vous niez son existence ; peut-être serez-vous plus heureux en cherchant le péricrit, et si vous le trouvez, comme je n'en doute pas, vous aurez fait faire à la science médicale un pas immense, vous aurez provoqué toute une révolution dans le monde savant, et vous aurez entre les mains, la clef d'une foule de problèmes pathologiques et physiologiques jusqu'ici sans solution.

La médecine fluidique est mûre ; son ère, préparée par l'homœopathie dont elle sera la consécration et le développement, ne tardera pas à s'ouvrir, et elle viendra à son tour préparer les voies à la médecine spirituelle et animique. Le médecin sera alors ce qu'il aurait toujours dû être : le médecin de l'âme et du corps.

On ne dira plus : « Je soigne et je guéris les plaies : je traite les maladies, à d'autres de guérir les âmes !... Nous sommes les médecins du corps. »

On comprendra enfin les relations intimes des trois principes constitutifs de l'être humain, et que la santé, l'équilibre seront les conséquences nécessaires de l'hygiène qui leur sera solidairement prescrite.

D<sup>r</sup> K..N.

---

## Poésie spirite.

### Le Pantin

FABLE

Suspendu par un fil de soie imperceptible,  
Au milieu des joujoux d'un vaste magasin,  
Un pierrot de carton... disons mieux, un pantin  
Faisait, sous l'action d'une main invisible,  
Aux yeux des passants arrêtés,  
Des exercices vifs, précis, mais limités :  
Escrime, grands écarts, pirouettes légères,  
Danses de divers caractères,  
Tels sont ses jeux, ses mouvements  
Dont l'exécution facile  
Semble lui donner droit aux applaudissements.  
Ajoutons que le peintre habile,  
Esprit observateur et quelque peu malin,  
A su donner aux traits animés du pantin,  
Un air satisfait de soi-même,  
Un regard dédaigneux, un sourire hautain,  
Bref, un cachet d'orgueil extrême.  
Il semble heureux et fier de son agilité ;  
Mais qu'advient-il ? Le fil secret se brise,  
Et Pierrot, dont les tours causaient quelque surprise,  
Est frappé d'inertie et d'immobilité.  
— Eh ! voilà bien un peu la comédie humaine,  
Dit un des assistants plus penseur que badaud !  
On s'agite, on se donne une importance vaine ;  
Parfois on disparaît tout à coup de la scène ;  
Mais qu'importe ? l'orgueil ne fait jamais défaut.  
Grands ou petits acteurs, clowns plus ou moins agiles,  
Vous n'êtes, songez-y, que des pantins fragiles  
Dont les ficelles sont là-haut.

DOMBRE.

*Remarque.* Qu'y a-t-il de spirite dans cette fable ? En apparence rien que d'avoir été faite par un spirite qui en a fait beaucoup de très spirituelles et dont nos lecteurs ont pris connaissance avec infiniment de plaisir ; en réalité : une allusion qui pourrait bien effleurer le Spiritisme, et dont nous laissons à chacun le soin de faire l'application, sans trop s'écarter toutefois de la charité.

*Pour le Comité d'administration, le Secrétaire-gérant : A. DESLIENS.*